

is ont publiées,
) pour se con-
infidélité dans
s d'une manie-
saires Anglois,

ont citées dans
icle du Traité
la plus impor-
onve obligé d'a-
dans la Tra-
Commissaires
uve une (+) O-
qui en altère
rié de consulter
Mr. Lamberti.

s sur l'Acadie &
premier des Mé-
mission du Sieur
ificatives; & les
aire accordée au
ns dudit Sieur,
des Mémoires.

odo & formà ut
in dictis Maribus,
ttora Nova Sco-
spiciunt intra tri-
Insulâ vulgo Sa-
t Africum versus
n posteram inter-

RE



REPLIQUE DES COMMISSAIRES ANGLAIS.

MEMOIRE présenté par les Commissaires
de sa Majesté aux Commissaires de sa
Majesté Très Chrétienne, en Replique
à leur Mémoire du 4 Octobre 1751, con-
cernant la Nouvelle-Ecosse ou Acadie.

LES Commissaires du Roi de la Gran- ACADIE.
de Bretagne ayans remis le 21 Sep- Etat de la
tembre 1750, & le 11 Janvier 1751, deux question,
Mémoires aux Commissaires de France, l'idée de
dont l'un établit les Limites suivant la méthode
quelles le Roi de la Grande Bretagne ré- qu'en a
clame le Pais d'Acadie ou de Nouvelle- suivi dans
Ecosse dans l'Amerique septentrionale, ce même
comme lui ayant été cédé par le Traité re.
d'Utrecht; & l'autre contenant les raisons
& les preuves qui servent à appuyer les
droits de S. M.; & les Commissaires Fran-
çois ayant, dans leur Reponse à ces Mé- moires

A